

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (e.g., 1 an, 6 mois, 3 mois) and Price (e.g., \$5.00, \$3.00, \$1.50).

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

BUREAUX: 111, Côte L montagne, Esso-Ville, Québec.

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (e.g., Annonce ordinaire, Annonce de mariage) and Rate (e.g., \$1.00, \$2.00).

Rédacteur en chef: ERNEST CHOUINARD

Un document important

Sous ce titre L'Electeur public ce matin la lettre suivante que l'honorable W. Laurier adressa aux électeurs du Canada.

AUX ELECTEURS DU CANADA

Le parlement élu en 1887 et dont le terme ne devait expirer que dans un an a été dissous brusquement.

Les électeurs du Canada sont maintenant appelés à élire à la tête de nouveaux représentants à la Chambre des Communes.

Les questions soulevées au peuple et auxquelles il doit se prononcer sont d'une importance vitale; et l'opinion de Sa Majesté en appelle avec la plus grande confiance au jugement sain du pays.

A part les divisions qui séparent le gouvernement et l'opposition, il existe actuellement un autre fait qui doit être pris en considération: la manière dont le parlement a été dissous. Et cette dissolution hâtive méritait d'être fortement blâmée.

Il est à remarquer que sir John Macdonald, dans le manifeste qu'il vient d'adresser aux électeurs du Canada, fait appel à la loyauté du peuple canadien appel entièrement inutile, puisqu'il ne s'agit, dans la lutte actuelle, de rien qui puisse affecter d'une manière quelconque la forme actuelle du gouvernement du Canada.

Mais la loyauté à la couronne d'Angleterre doit signifier aussi de la même manière la loyauté aux institutions que nous avons reçues de l'Angleterre, et auxquelles le peuple de ce pays a toujours été attaché, parce qu'elles contiennent, pour lui, les meilleurs principes de gouvernement possibles.

Je ne l'exagère pas en avançant de ce premier ministre. Je dis qu'ils sont faux et, sans aller plus loin, je laisse aux électeurs le soin de juger le débat sans passion, avec la confiance absolue que tout ouvrier et tout cultivateur qui reconnaît dans son cœur ce que la politique nationale a fait pour lui et la réalisation de ce qu'il réclamait, devra naturellement voter pour la continuation de ces bienfaits.

D'un autre côté, tout ouvrier qui travaille la moitié du temps et à des gages réduits, dans ces soi-disant centres d'industries nouvelles, tout cultivateur dont la propriété a constamment diminué de valeur depuis dix ans, devra naturellement voter pour une réforme.

L'attaque la politique nationale sur tous les points invoqués en sa faveur; je l'attaque surtout sur ce point, qu'elle devait, d'après l'affirmation de ses auteurs, arrêter l'émigration et donner de l'emploi et de bons gages à tous les citoyens du Canada et je prétends que, sous ce rapport, elle a été non seulement un insuccès mais un tromperie.

Sir John Macdonald a affirmé lui-même, en 1878, qu'il y avait alors un demi million de canadiens aux Etats-Unis, et aujourd'hui, après onze ans de politique nationale, le nombre s'en est élevé de un demi-million à un million entier au moins.

L'opposition de Sa Majesté dit qu'un pareil état de choses, dans un pays possédant d'immenses ressources comme le Canada, est intolérable et qu'un réformisme est devenu absolument nécessaire.

La réforme proposée est la réciprocité absolue, la liberté de commerce entre le Canada et les Etats-Unis. Les avantages de cette politique reposent sur ce fait que la production de notre pays est de beaucoup plus grande que la consommation, que nous devons par conséquent chercher au dehors de nouveaux débouchés et que, par notre situation géographique, la grande nation voisine de 65 millions d'habitants de même origine est notre meilleur débouché.

Les avantages de cette politique sont tellement évidents qu'ils sont indéniables et qu'on ne peut contester cette affirmation. On lui oppose cependant trois objections. On affirme que cette politique: 1o serait préjudiciable à l'Angleterre; 2o qu'elle rendrait la taxe directe inévitable; 3o que c'est une "trahison déguisée" qui conduirait à l'annexion.

1o L'accusation que la réciprocité illimitée serait préjudiciable à l'Angleterre ne peut pas avoir un grand poids de la part d'hommes dont la politique était la protection, dont le but était d'empêcher l'importation des produits manufacturés anglais et de détruire le commerce anglais dans cette mesure.

Il est bon cependant de répondre franchement et honnêtement à cette accusation. On ne peut espérer—ce serait folie à espérer—que les intérêts d'une co-

lonie soient toujours semblables à ceux de la mère-patrie. Un jour doit venir où, sans autre cause que le développement de la vie nationale de la colonie, il se produira un conflit d'intérêts avec la mère-patrie et, dans ce cas, tout en enregistreant la nécessité, je soutiendrai mon pays natal.

D'autre part, affirmer que la réciprocité illimitée signifie préjudice à l'Angleterre, c'est admettre que le tarif canadien devrait être assimilé au tarif américain. Je le nie. On peut obtenir la réciprocité par une assimilation de tarifs, ou on, par chaque nation, conservant son propre tarif. La réciprocité est une affaire de convention que l'on conclut par des concessions mutuelles de la part des deux pays.

Si les concessions demandées au peuple canadien entraînaient à des conséquences pouvant, d'après lui, porter atteinte à l'honneur ou aux droits, soit de lui-même ou de la mère-patrie, il ne devrait pas accepter la réciprocité à ce prix; mais rejeter d'avance l'idée de réciprocité, avant qu'on n'ait fait de traité, on se basant sur des conséquences que l'on ne peut deviner, est évidemment chose aussi illogique qu'injuste.

2. On dit que la réciprocité illimitée doit amener une telle perte de revenus qu'il faudra en arriver à la taxe directe. C'est encore une conséquence lointaine et obscure mise en face d'un résultat immédiat.

La perte de revenu signifie diminution de taxe proportionnelle à cette perte. L'équilibre du revenu et des dépenses ne pourrait naturellement être rétabli que par une diminution de dépenses et par un remaniement des impôts basé sur les méthodes actuelles, et sans imposer un plus grand fardeau que celui que porte maintenant le peuple.

3. L'accusation que la réciprocité illimitée est une "trahison déguisée" est un appel direct et indigné fait à la passion et aux préjugés. Elle ne mérite pas d'être discutée, alors même qu'elle est formulée sur le grand prestige du nom de sir John Macdonald.

Quand à la conséquence que la réciprocité illimitée nous conduirait à l'annexion, si elle a une signification quelconque, elle veut dire que cette réciprocité illimitée rendrait deux peuples si prospères, que nous satisfaisions d'une alliance commerciale, ils voudraient voter pour l'absorption politique dans la république américaine. Si ce n'est pas là la véritable signification de l'accusation, j'en appelle au jugement de tout citoyen, elle est complètement inintelligible dans un autre sens.

La dissolution hâtive, inutile, injustifiable et injustifiée du Parlement forcera un électeur incomplet à se prononcer sur une question que le gouvernement, s'il croit en avoir le droit, aurait dû considérer plus avantageux pour lui de voir soumise à la discussion la plus large et la plus approfondie. Cette dissolution forme aussi la porte sur l'enquête à faire sur de graves accusations qui rejettent sur l'administration d'un des grands départements de l'Etat, accusations sur lesquelles un gouvernement jaloux de son honneur, et fort de son innocence, aurait exigé une enquête immédiate et complète devant le grand tribunal de la nation.

L'opposition croit que la question commerciale, qui est le sujet de la lutte actuelle, doit primer toutes les autres, et c'est à la solution de ce problème, basée sur les raisonnements qui précèdent qu'elle s'attachera avec un dévouement infatigable jusqu'à ce qu'elle ait complètement triomphé, convaincue qu'elle est que nulle autre réforme ne peut être proposée ni effectuée, tant que la situation économique du peuple ne sera pas plus satisfaisante.

Quant aux autres questions pendantes, la politique de l'opposition conserve toujours avec soin les vues larges qu'elle a eues dès le début, et dans l'avenir comme par le passé, elle s'efforcera de conserver la constitution dans l'esprit dans lequel elle a été conçue, pour améliorer ce qui est susceptible de perfectionnement, pour maintenir intacte l'autonomie des provinces et pour répandre, par tous les moyens, la bonne harmonie et l'esprit de concorde entre toutes les races, toutes les religions et toutes les classes du pays.

WILFRID LAURIER.
Québec, 12 février 1891.

Le R. P. Montabré a reçu du pape l'assurance qu'un document serait bientôt publié exposant les décrets politiques du cardinal Lavignerie.

DERNIERES DEPECHEES

Echos de la Capitale

Ottawa, 12 février.—Tous les jours des cultivateurs les plus importants d'Ontario se déclarent fermement en faveur de la Réciprocité. M. Edward Saunders, de Bothwell, M. John Harding, de Frontenac, et M. James Johnson, de Russell, des politiciens toriens qui jusqu'aujourd'hui avaient travaillé activement pour sir John, viennent de déclarer qu'ils n'appartiennent pas plus longtemps au gouvernement actuel.

Aujourd'hui les libéraux d'Ottawa ont unanimement choisi M. Charles Devlin comme leur candidat. M. Durin est très populaire et gagnera certainement le comté à la cause libérale.

Un terrible accident est arrivé la nuit dernière près du village Saint-Albert, canton Cambridge. Une famille du nom de Lafrance, composée de six membres, le père et la mère, leur fille et Azario Chartrand, mari de cette dernière, et deux enfants, vivaient dans une petite maison située à un mille environ du village.

Hier, Chartrand et sa femme partirent pour Cambridge, ne devant revenir qu'aujourd'hui. Durant la nuit, le feu se déclara dans la maison. M. Lafrance, un vieillard, se réveilla au milieu des flammes et à demi asphyxié par la fumée, réussit à se traîner jusqu'à la fenêtre et sauta au dehors, se blessant grièvement.

La femme et les deux enfants ont été brûlés vifs dans les ruines de la maison. Malgré tous leurs efforts, les voisins ont été impuissants à éteindre le feu qui avait envahi toute la bâtisse, lorsqu'ils aperçurent l'incendie.

Plus tard, on a trouvé M. Lafrance dans un hangar presque gelé à mort; il était incapable de parler, et on a peu d'espoir de le sauver.

M. W. B. Ives a intimé aux ministres fédéraux qu'il refuse de se présenter contre l'honorable M. Laurier dans l'élection de Wolfe. Il insiste pour que M. Hall lui cède la candidature conservatrice dans Sherbrooke.

M. Colby est encore ici. Il n'est pas encore décidé s'il restera dans le cabinet ou non.

Aujourd'hui, les torons de Simco-Nord ont choisi M. Dalton McCarthy à l'unanimité comme leur candidat. M. McCarthy a accepté. Cela signifie que les conservateurs ont adopté le programme anti-catholique et anti-français de ce fanatique.

LA MISERE PARMi LA CLASSE OUVRIERE A TORONTO

Toronto, 12 février.—Hier matin, une foule d'ouvriers sans ouvrage se sont formés en procession sur le marché St-André et se sont dirigés vers l'Hôtel-De-Ville, précédés d'un tambour et d'un drapeau portant l'inscription: "Du pain pour tous." Plus de 2,500 manifestants formaient partie de cette triste procession; ils envoyèrent des délégués auprès du maire de Toronto pour lui demander ce que la ville pouvait faire pour soulager leur misère. Le maire a répondu que toutes les entreprises sanctionnées par le conseil étaient en ce moment en voie d'exécution, et que c'est tout ce qu'on pouvait faire sous les circonstances. Quelques manifestants ont proféré des menaces de violence, et tous se sont dispersés sans commettre de voies de fait, mais avec l'intention de continuer leur agitation tous les jours.

Jamais la misère n'a été aussi grande à Toronto: ce qui prouve que sir John trompe cyniquement les électeurs en proclamant emphatiquement que sa triste politique nationale a surtout fait la prospérité des grandes villes.

AFFAIRE BROCHU VS PLANTE

Arthursville, 12 février.—L'affaire Brochu vs Plante est venue aujourd'hui devant le magistrat du district M. Plante et a été honorablement acquitté et le plaignant a reçu une verte semonce du juge.

La catastrophe d'hier

Dix-neuf morts et vingt-deux blessés

Scènes de désolation

Incidents divers

Voici la liste complète de ceux qui ont été tués ou blessés par la terrible catastrophe d'hier.

- Morts à l'hôpital de Marine: Joseph Dufresne, gardien de nuit, veuf et père de six enfants. Arthur Tweedle, de Lévis, gérant du compagnie de la traversée de Québec, et Lévis, marié et père de plusieurs enfants. Henri Laliberté, âgé de 15 ans, messenger, fils de madame veuve Laliberté, rue des Commissaires. John Lee, de Montréal, inspecteur du bouillirois. William Adams, de Hedleyville, marié et père de famille. Joseph Michaud, de la maison Carrier, Lamoignon, marié. John Lamontagne, de la maison Carrier. Lamoignon, marié. William Francœur, de la maison Carrier, Lamoignon, de Québec. Pierre Giroux. Pierre Clément. Fred. Hanley. Gustave Blouin. William Forrest, âgé de 20 ans, beau-fils de Isaac Broom, charretier, et frère de M. A. Forrest, de la Banque de Québec. Miles Amanda Mercier, 14 ans, et Amanda Hamel, deux jeunes filles de Saint-Sauveur. Un homme qui n'a pas encore été reconnu. Thomas Stoyie, maître-mécanicien, a été transporté chez lui, en arrière des usines de la compagnie, où il est mort en arrivant.—Marié et père de famille. Charles Villeneuve, de la rue Smith, en compagnie de Arthur Rousin. Il était allé chercher du ouvrage hier matin, lorsqu'il a été sérieusement blessé et est mort hier soir, chez lui, à 10 h. 30.

LISTE DES BLESSES

A l'hôpital de Marine.—François Dion, employé de la maison Carrier, Lamoignon, George Morrison, jeune garçon de Hedleyville, Arthur Pearson, jeune homme de Hedleyville, Emile Boule, âgé de 12 ans et demi, Emile Clévis Beaudé, de Saint-Sauveur. Ces derniers sont dangereusement blessés et les médecins ont peu d'espoir de les sauver.

John Morrison, père de George, Alexandre Martineau, Elzéar Couture, âgé de 24 ans, Georgiana Rousseau, jeune fille de 10 ans, les deux jambes cassées, et Napoléon Hanley, légèrement blessé.

A l'Hôtel-Dieu.—Peter Pierson, sérieusement blessé à la tête, un nommé Bédard, Emmanuel Fiteau, bras cassé, blessures au front et l'œil brisé par un morceau de verre, et une jeune fille nommée Caroline Morisset, contusionnée et blessée.

A part ces derniers, il y a Tom Warren, marié, et Willie Styles, âgé de 19 ans, crâne fracturé, tous deux dangereusement blessés, transportés à la résidence de M. Thomas Styles; Timothy Enright, légères blessures à la figure, transporté chez lui rue Lachévoletière, M. R. B. Lindsay, secrétaire de la compagnie, blessé à la figure et jambe brisée, a été transporté chez lui rue Saint-Jean, où il est sous les soins du docteur Sewell. Thomas Lemelin, contre-maître de la maison Carrier, Lamoignon, et Cie, légères blessures à la tête, Mlle Poulin, Alfred Auger, légères blessures; Ben Harvey, ingénieur, blessé à la tête, Emile Côté, ébouillanté; Mlle Lafrance et Robert Fleming.

Plusieurs autres hommes et femmes plus ou moins blessés ont été transportés à leurs résidences et leurs noms n'ont pu être recueillis hier soir.

ENTREVUE AVEC M. LINDSAY

Hier soir notre reporter a interviewé M. Lindsay, secrétaire de la compagnie de laineage, à sa résidence au Montplaisant et voici à peu près ce que M. Lindsay a dit:

Les bouillirois étaient prêts et on avait allumé les feux pour préparer la vapeur. On était à finir les opérations aux machines et environ 25 mécaniciens et opérateurs étaient dans la chambre de l'engin pour voir terminer les travaux, en l'absence de M. T. D. Wardlaw, gérant de la compagnie, qui est retenu chez lui par la maladie. J'étais présent ce matin lorsque l'accident est arrivé; je crois que dans le temps il y avait environ 70 personnes dans la bâtisse, qui avaient reçu des ordres de recommencer à travailler ce matin, mais vu que l'engin n'était pas encore réparé elles ont reçu ordre de revenir à midi. Nous aurions pu faire marcher l'engin dans une quinzaine de minutes si cette catastrophe n'était pas arrivée.

Lors de l'accident, je me tenais près de l'engin, du côté de la rue, et j'ai vu ce qui était présent je me rappelle avoir vu M. John Lee et Arthur Tweedle, qui surveillaient les travaux, William Adams, William Forrest, Thomas Warren, William Styles, Thomas Styles et Pierre Clément, près de la machine. Je ne peux dire comment l'explosion est arrivée; l'engin paraissait fonctionner très bien, lorsque tout à coup il fit explosion. J'ai été lancé à travers un châssis, et une énorme quantité de briques rebomba sur moi. J'ai resté environ sous les débris pendant un quart d'heure environ, mais je n'ai pas perdu connaissance, quoique je me sentais de plus en plus faible.

Après avoir confiné la machine dans la semaine à M. James Brodie, ex-secrétaire de la compagnie, j'ai été transporté chez moi, où je suis maintenant sous les soins du docteur Sewell.

Il y a à peu près un mois, les bouillirois des usines ont été inspectés à l'intérieur et à l'extérieur, par M. William J. Mills, représentant l'American Steam Boiler Insurance Company, il m'a donné un certificat attestant que ces bouillirois étaient en bon ordre et demandant de faire quelques réparations que nous avons commencées la semaine dernière et qui devaient être terminées ce matin. L'inspecteur provincial est venu faire son inspection peu de temps après et s'est déclaré satisfait. En voyant le certificat de M. Mills, M. Charles T. Côté, inspecteur des manufactures, s'était aussi déclaré satisfait de son inspection.

Je suis arrivé de Sherbrooke, il y a à peu près un an pour agir comme secrétaire de la compagnie de laineage et les usines en bon ordre.

ENTREVUE AVEC M. EMMANUELLE FITEAU

Hier soir, nous sommes allés à l'Hôtel-Dieu et nous avons eu une entrevue avec monsieur Emmanuel Fiteau, mécanicien, un des survivants de la catastrophe d'hier. Voici en substance sa réponse aux questions que nous lui avons posées.

Six employés des usines Carrier, Lamoignon et Cie de Lévis, dit-il, travaillaient depuis quinze jours à la réparation des machines de la filature de laine. Ce matin, M. Thomas Lemelin, contre-maître aux usines Carrier, Lamoignon, et Cie, gérant de la compagnie de la Traversée, pour faire l'inspection des réparations effectuées.

Au moment de l'accident, M. Lemelin était entré dans le condenseur pour en faire l'examen. M. Tweedle, Lamontagne et moi étions près de la machine et nous étions occupés à faire une pièce des machines dans la chambre voisine de celle des bouillirois. M. Tweedle était à ma gauche et M. Lamontagne à droite. Tout à coup un bruit épouvantable se fit entendre du côté de la chambre de chauffe; ce bruit se répéta par ainsi dire partout, autour et au-dessus de nous, avec une force que rien ne saurait exprimer, comme si toute l'immense bâtisse se fut abîmée sur nous. Ce fut tellement terrible que je n'eus pas même l'idée de fuir pour chercher un abri.

Assourdi par le fracas, je glissai sous "l'engin" et sans quelque chose de lourd tomber sur moi. Je suis en même temps comme assis par tout le corps d'un froid subit et m'aperçus que je suis dans l'eau. Je ne perdis pas ma présence d'esprit; dans mes efforts pour me tirer de l'affreux position où je me trouvais, je recule deux corps humains que je ne reconnais pas (ceux de Tweedle et Lamontagne). Partout autour de moi ce sont des débris de fer et de bois, torche, briques, rompus, des anses de briques, des débris des usages de vapeur ou de fumée. De cet effroyable chaos sortent des plaintes, des gémissements, des cris de détresse, des appels désespérés.

Blessé au front et à un œil, le visage couvert de sang, j'ai réussi à sortir de ruines seul, et on m'a ensuite transporté à l'hôpital.

J'ai un bras cassé, le bras gauche, mais je ne m'en suis aperçu qu'après être sorti des ruines.

A l'instant de l'explosion des bouillirois, William Francheur, Joseph Proulx, Tveedle et deux autres, alors occupés dans la chambre des machines, ont dû être tirés par l'éroulement du mur qui la sépare de la chambre de chauffe.

M. Fiteau ignorait encore hier soir la mort de l'infortuné Lamontagne, écroulé à ses côtés, comme on vient de le voir.

On a retardé de lui apprendre le triste fin de son compagnon, parce qu'il était très affaibli.

Blessé au front et à un œil, le visage gauche déchiré par un morceau de verre que le médecin lui a retiré de la orbite. On apprend que le reste avoué de cet œil. Il est sous les soins du docteur Lemelin.

M. Lemelin a échappé presque miraculeusement. Il est seulement blessé légèrement à la tête en tombant avec le condenseur dans lequel il se trouvait.

François Dion, qui est gravement blessé, sera transporté à l'Hôtel-Dieu ce matin à 3 heures, âgé de cinquante ans environ, est père de onze enfants.

Quel est la cause probable de l'accident? Il serait téméraire, injuste même de se prononcer avant les faits qui seront connus par la suite. Seulement on a raconté tout ce que nous avons pu connaître à ce sujet.

L'un des blessés, M. François Dion, a raconté ce qui suit: Mercredi matin, avec soixante-quatre heures de pression on essaya de faire marcher l'engin. On n'y put réussir. Hier matin on décida d'augmenter la pression. Ce que l'on réussit à obtenir cependant le moindre résultat. Quelques minutes avant la catastrophe, M. François Dion s'aperçut que la chaudière rougissait. Craignant quelque explosion, et sous l'influence irrésistible d'un fatigage et d'un immense tour de bras d'air qui pèse sur les reins, mille livres. Il avait eu à peine le temps de se cacher sous l'arbre de couche que la bouilliroie défila avec un bruit de tonnerre. La colossale cheminée de la manufacture, soulevée un instant de sa base à une hauteur de trois ou quatre pieds, tomba sur elle-même et s'écrasa, brisant à sa base, comme un château de cartes, ensevelissant sous la masse de ses débris tout le personnel présent dans la chambre de chauffe. Dion n'a dit son salut qu'à la roue d'air sur laquelle est venu frapper l'effroyable grêle de briques qui l'ont enseveli sous le tuer. Il convient aussi d'ajouter que M. Dion rapporte qu'on s'est aperçu quelques minutes avant le sinistre, que l'inspecteur était gelé, c'est-à-dire le tuyau conduisant l'eau à la chaudière.

Si l'on est vrai, comme le dit M. Dion, que la chaudière rougissait, nous devons conclure que l'eau dans la bouilliroie était chauffée à près de deux cents degrés. C'est du moins l'opinion que nous en a donné un physicien éminent de l'Université Laval. A deux cents degrés, cette eau ne bouillait pas, mais descendant à une température de 150 degrés, l'eau menaçait de se vaporiser quasi instantanément. Or, en introduisant l'eau froide dans la chaudière par l'inducteur on retirait de la machine des quantités énormes d'abaissement de température d'après M. Dion, l'explosion a eu lieu presque aussitôt après que l'on eut fait fonctionner l'inducteur.

Voilà deux des explications possibles du malheur.

Nous en donnons une autre qui appartient à M. l'abbé Ladumme. Il suppose, comme la chose arrive souvent, que le manomètre fut gelé. Mercredi matin le manomètre marquait 74 livres de pression.

Supposons maintenant que la vapeur condensée dans le tube du manomètre soit gelé pendant la nuit et que l'ingénieur n'ait pas remarqué hier matin que le manomètre ne fonctionnait plus; c'est là possible de croire que l'on ait chauffé jusqu'à 125 à 150 livres même de pression, croyant toujours n'obtenir que 74 livres.

De là l'explosion épouvantable qui s'en est suivie.

Remarquons que la chaudière toute entière a défilé; qu'elle avait une épaisseur de près d'un demi-pouce. Si une plaque d'acier semblable eût été utilisée, l'explosion n'eût eu lieu que sur un point, la vapeur eût pratiqué une trouée comme le ferait un projectile d'artillerie. Mais ici ce n'est plus cela: tout un pâté de briques, cent pieds carrés, a été soulevé dans l'espace et s'est abattu en ruine comme une masse de rocher brisée par une gigantesque cartouche de dynamite.

Notes sur l'accident

Dès que le sinistre nouvelle fut connue au Parlement, l'honorable Charles Langlois, secrétaire de la province, s'est empressé d'envoyer un détachement de la police provinciale sur les lieux pour rendre tous les services possibles.

Pou après, l'honorable Charles Langlois se rendit lui-même sur les lieux et alla rendre visite aux blessés, qu'on avait déposés à l'hôpital de Marine, ouvert pour l'occasion. Malheureusement, les salles n'étaient point chauffées, ce qui rendait la position des malheureux victimes encore plus pénible. En présence de la dissolution générale, M. Langlois ordonna immédiatement au coroner Belleau, au nom du gouvernement, de faire venir sans tarder tout ce qu'il fallait pour porter les secours aux blessés: bois, charpie, romèdes, etc.

Un ouvrier qui a échappé presque providentiellement à la catastrophe est M. Alfred Auger, peigneur de laine à la fabrique.

Au moment de l'explosion, il était dans le cabinet d'aisance qui se trouve sur le même étage que les engins, et dans lequel était pratiqué une ouverture qui permettait de voir ce qui se passait dans la chambre des bouillirois.

M. Auger eut connaissance de l'explosion et au même moment, une petite avalanche de briques pénétra dans le cabinet où il était à travers l'ouverture pratiquée. Il en fut quitte pour la peur et pour un égratignure aux lèvres que lui fit une brigue en tonnant.

A la fabrique de M. Brosse, rue Dorchester, M. O'Gnon, expéditeur, entendit tout à coup vibrer la fenêtre près de laquelle il était avec une telle violence qu'il crut qu'une voiture était venue frapper le mur; en même temps une des portes voisines se ferma d'elle-même.

A l'église anglicane une jeune personne était à jouer l'orgue, lorsque tout à coup l'instrument cessa de rendre des sons, sans qu'elle pût s'en expliquer la cause.

Tous les médecins de la ville et un grand nombre d'étudiants ont prêté leurs secours aux blessés depuis l'heure où l'accident s'est produit et pendant toute la journée d'hier.

Au moment où la catastrophe s'est produite, un cheval attelé à une charge de bois passait sur un banc de neige, près de l'Hôpital de Marine. Le pauvre bête, en le voyant, prit peur et tomba en bas du banc de neige sur un bâtiment en bois, où elle s'est brisée le crâne. Nous n'avons pu nous procurer le nom du propriétaire de ce cheval.

La fabrique est une des plus importantes et des mieux tenues de notre ville, et avait été fondée par une compagnie ayant à sa tête l'honorable M. Garnneau. Les laines fabriquées étaient de qualité supérieure, à tel point que les fabricants anglais pouvaient à peine croire qu'on put atteindre à Québec une telle perfection.

En apprenant la nouvelle de l'accident, son honneur le maire Frémont et la plupart des membres du conseil de ville se sont immédiatement rendus sur les lieux du sinistre et ont beaucoup aidé à donner du secours aux pauvres victimes.

Une alarme de feu appela toute la brigade de feu à l'endroit de l'accident. Le chef Dorval et le sous-chef Coleman étaient aussi présents.

Le lieutenant colonel Volz et le sous-chef Walsh, avec un fort détachement de la police municipale et un détachement de la police provinciale, ont été envoyés immédiatement et ont empêché les nombreux spectateurs de s'approcher des ruines et ont aussi transporté les victimes.

Les membres de la police provinciale ont passé la nuit dernière sur la scène de la catastrophe et à l'hôpital de Marine.

À midi, hier, une escouade de la batterie B, sous le commandement du major Wilson, du capitaine Pages et du lieutenant O'Gibon, et une escouade de l'École de cavalerie, sous le commandement du capitaine Lessard, sont descendus à la Pointe aux Lièvres et ont formé un cordon autour des débris.

Les journaliers de la corporation, sous les ordres des contre-maîtres Verroux, Chouinard et Gauthier, ont travaillé sans relâche toute la journée d'hier et cette nuit à fouiller les débris.

Vers minuit les employés de la corporation ont trouvé une jambe en faisant les fouilles pour chercher d'une jeune fille nommée Asselin, qui était au troisième étage au moment de l'accident et qu'on n'a pas encore retrouvée.

Chose remarquable, deux des chauffeurs, qui étaient près de l'engin, n'ont reçu que de très légères blessures.

Hier soir, en réponse à M. James Brodie, M. John Morrison, un des blessés, a dit qu'il ne se rappelle pas de quel état était arrivé, et qu'il n'a pas rappelé même pas de s'être rendu aux usines hier matin.

Le jeune Laliberté, commissionnaire, à l'emploi de la fabrique, s'en allait au bureau de poste lorsque l'explosion a eu lieu et a été tué par un mur qui est tombé sur lui.

C'est sur l'invitation de M. Arthur Tweedle, prêtre-ici, que M. John Lee est allé avec lui hier matin visiter l'engin qui peu de temps après a causé la mort. M. Tweedle était marié et père de famille. Il était le beau-frère du lieutenant colonel Forrest et de M. G. Rowford, marchand de fourrages de cette ville.

L'honorable M. Gagnon, a aussi visité les lieux de la catastrophe hier après-midi et a donné ordre de donner tous les secours possibles aux blessés.

Nous avons appris par téléphone cette nuit que les blessés à l'hôpital de Marine paraissent prendre du mieux.

En arrivant sur le lieu de l'accident hier, le docteur Jolicoeur, président du bureau de santé, a immédiatement donné l'ordre de faire ouvrir les portes de l'Hôpital de Marine et à 11 heures on a commencé à y placer les morts et les blessés.

Dix dames religieuses de l'hospice des soins de nuit se sont rendues hier après-midi à l'hôpital de Marine et y demeurèrent jusqu'à ce que tous les blessés soient partis.

M. O'Donnell, de la Petite-Rivière, qui s'en venait à Québec en voiture, a vu l'immense bâtisse s'érouler.

M. Charles Rancourt, boucher au village St-Amand, a retiré M. Blouin et Villeneuve de décembre M. Blouin était affreusement ébouillanté, ses pantalons étaient collés sur la peau, et il ne retirait, des lambeaux de chair et de vêtements restèrent sur les débris qui le couvraient.

M. Paton, de Sherbrooke, président de la Compagnie de laineage, arrivera à Québec ce matin.

Les dommages causés à la manufacture de laineage par l'explosion d'hier sont évalués à \$50,000.

Une rumeur circulait hier que M. Joseph Samson, de Lévis, inspecteur des bouillirois, était parmi les morts; mais nous avons appris que hier M. Samson était à Sorel, en route pour Montréal.

(Voir à la troisième page)

La catastrophe d'hier

Dix-neuf morts et vingt-deux blessés

Scènes de désolation

Incidents divers

Voici la liste complète de ceux qui ont été tués ou blessés par la terrible catastrophe d'hier.

LA JUSTICE

QUEBEC, 13 FEVRIER 1901

OTTAWA

Voici comment M. Oscar McDonnell répond dans La Canada à ceux qui disent qu'il s'oppose à la candidature de M. Robillard parce qu'il veut être candidat lui-même :

Dans le but de diminuer la force des accusations portées par nous contre M. Robillard, on fait circuler dans la ville le bruit que M. Oscar McDonnell cherche à se faire choisir par la convention conservatrice.

Nous contredisons cette rumeur de la manière la plus formelle.

Aux quelques personnes qui ont offert de mettre devant le public le nom de M. Oscar McDonnell, celui-ci a refusé péremptoirement de les laisser faire. Ceci, nous l'espérons, mettra fin à cette rumeur lancée par des gens intéressés.

Nous acceptons les candidats dont on a déjà mentionné les noms, c'est-à-dire M. Laverdure ou M. Durocher. Nous n'hésitons pas à dire cependant que nous inclinons vers la candidature de M. Durocher, mais nous appuierons M. Laverdure avec plaisir si nos compatriotes, en convention, le choisissent.

A propos de convention, comment se fait-il que l'association conservatrice n'ait pas eu de réunion depuis la dissolution du parlement ?

Nous ne voulons rien insinuer mais nous sommes certain que la population ne se soumettra pas au high handed proceedings de 1887.

Un ultimatum

Voici ce que dit le St Catherine's Journal, un journal Tory, de fameux J. C. Rykert qui a été expulsé de la chambre pendant la dernière session et qui a réussi à se faire réélire.

Traduction

Samedi soir, le Dr Goodman est parti pour Ottawa. Son voyage n'en est pas un de plaisir mais d'affaires—strictement d'affaires, nous pourrions dire. Il s'en va à la capitale pour exposer les demandes de M. Rykert et ses propres réclamations devant Sir John A. MacDonnell.

Ces demandes ne sont aucunement modestes. M. Rykert doit être fait sénateur et tout de suite. Il ne se soumettra pas, dit-on, d'une promesse. C'est sa lettre de chair qu'il exige aujourd'hui. Dans ces cas où Sir John n'o s'y conformerait pas, le Dr Goodman doit l'informer que Lincoln est perdu pour le gouvernement, car M. Rykert exercera toute son influence et toute sa valeur pour faire élire le candidat conservateur, quel qu'il soit. Le sénatierat cependant l'approuverait.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

En outre, cela doit donner à l'émigration politique de M. Rykert l'occasion d'accepter sa démission de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés, de la chambre des députés.

Il est membre assidu du Marlborough Club, qui compte aussi le Prince de Galles dans ses rangs. Il est le plus major et lieutenant-colonel des Scots Guards.

C'est une figure bien connue dans le monde du sport.

Or, voici l'histoire qui a été jetée dans le public, dit-on, par une langue féminine : madame Arthur Wilson, l'épouse du grand constructeur de navires écossais, dont le revenu annuel est de cent mille livres.

Laquelle dame Wilson est mère de madame Lycett Green.

L'automne dernier, lors des courses Doncaster, Sir William s'est rencontré, à Grauby Croft, avec plusieurs amis, au nombre desquels se trouvait le Prince de Galles, Lord Coventry, et le général William Owens. Sir William Gordon Cumming, madame Arthur Wilson, M. et madame Lycett Green, M. Stanley Wilson, et M. Berkley Lovett firent la partie de baccarat, mais la partie fut interrompue, Sir William pris à part et accusé de ne pas jouer franchement. Il protesta indigné.

Mais les accusateurs restèrent fermes, on lui promettant toutefois d'être discrets si de son côté il promettait de ne plus jamais jouer aux cartes.

On dit que ce contenté a été fait à la suggestion du Prince de Galles lui-même.

Et on comprend de suite que ce secret-là avait de belles chances de se briser. Il s'ébruita et Sir William Gordon Cumming a intenté une action en dommages-intérêts contre Mrs Arthur Wilson, M. et Mme Lycett Green, M. Stanley Wilson et M. Berkley Lovett.

Do là le scandale qui a déjà décidé Sir William à demander sa retraite avec un demi-solde. Il est probable que le procès ne se rendra pas jusqu'à l'enquête.

Sir William est médaillé de la campagne d'Afrique en 1879, de celle d'Egypte en 1882 et de celle du Nil en 1884.

LES CANDIDATURES

Voici la liste des comités de notre district où les adversaires sont en présence et la lutte commencée :

- Bonaventure-Laferrère... Clapperton Rimonski... Sir A. Caron... Fiset... Témiscouata... Grandbois... Deschênes... Kamouraska... Chapais... Carroll... L'Islet... Desjardins... Casgrain... Montagny... Bender... Choquette... Bellechasse... Faucher... Amyot... Québec comté... Flynn... Frémont... Charlevoix... Cimon... Simard... Montmorency... Bouffard... Turte... Perneuf... Vallée... Delisle... St-Maurice (Desaulniers)... Loranger (Desaulniers)... Nicolet... Boisvert... Girard... Mégantic... Fréchette... Tardotte... Chicoutimi... Sir A. P. Caron, Cointure... Dans les comtés suivants il n'y a pas encore d'adversaires.

LA QUESTION DES ECOLES

C'est lundi matin, à l'ouverture de la Cour Supérieure, s'élevant en appel, qu'a été rendu le jugement dans la cause des écoles. Cette fois encore la décision du tribunal nous a pas été favorable. Sur trois juges deux se sont déclarés dans le sens du juge Killam, qui avait jugé la cause en première instance, l'honorable juge Dubuc a été seul pour donner, à notre sens, la seule interprétation plausible, juste et rationnelle de notre constitution à ce sujet.

L'acte constitutionnel nous assure le maintien du système scolaire que nous possédons par la loi ou par la pratique au moment de notre entrée dans la confédération canadienne ; or, toute la cause repose maintenant sur cette clause de l'acte d'union.

Il est prouvé hors de doute que nous avons toujours eu des écoles séparées de celles de nos concitoyens protestants avant et depuis notre entrée dans la confédération, par contume, on pratique d'abord, puis par la loi subséquemment.

Malgré toute la différence que nous devons avoir et que nous avons à l'égard de nos tribunaux, nous ne pouvons nous empêcher de dire que l'on semble s'être trop appliqué à torturer le langage officiel, consultant tous les dictionnaires pour donner un sens douteux à ces mots : par la pratique. N'eût-il pas été plus rationnel et même du devoir des juges de considérer plutôt quelle était l'intention des législateurs qui ont formulé cette loi.

Nous n'avons pas épuisé notre recours en loi, il nous reste deux tribunaux supérieurs à consulter ; espérons encore une fois que notre cause aura un meilleur sort. Nos avocats ont déjà donné avis d'un appel immédiat à la cour suprême d'Ottawa et on dit même que cet appel sera plaidé avant la fin du présent mois. Tant mieux, il n'y a pas de temps à perdre.

Nous confions du Free Press, de Winnipeg, maintient l'opinion qu'il a toujours soutenue, à la voir que l'acte provincial est inconstitutionnel, et en annonçant le jugement de lundi dernier, voici ce qu'il dit :

"Le jugement de la majorité de la Cour du Banc de la Reine, sur appel, maintient l'opinion du tribunal inférieur, et déclare la loi des écoles constitutionnelle. Ainsi décidant le juge en chef Taylor et le juge Hain, le juge Dubuc dissident.

La cause sera entendue par la Cour Supérieure aussitôt que possible ; et de là on toute probabilité par le Conseil Privé. L'affaire, par conséquent, est pratiquement encore sub judice, et les commentaires seraient hors de saison.

temps que nous aurions la décision de la Cour Supérieure.

On peut pardonner au Free Press de croire encore que la loi des écoles sera en fin de compte déclarée inconstitutionnelle. Avant de prendre la position que nous avons prise sur ce point, nous avons obtenu, à notre avis, une des meilleures opinions légales du Canada sur la question, et jusqu'à ce que le plus haut tribunal qui a juridiction on décide autrement, nous ne changeons point d'avis.

Si, d'un côté, nous avons la satisfaction de citer un confrère libéral, nous sommes pas sans inquiétude sur ce que nous devons attendre de ce parti, après les remarques du Globe de Toronto, son principal organe. Voici ce que contient sa feuille de mardi :

"La période durant laquelle l'acte (la loi Martin) peut être dénoncée expirera probablement avant que le jugement en appel puisse être rendu par la cour Supérieure du Canada. Craignant cela et prévoyant la décision rendue hier, les adversaires de l'acte dans Manitoba et Québec ont déjà commencé à s'agiter pour son désavoué immédiat par le gouverneur-général en conseil à Ottawa.

La position dans laquelle ils se sont placés est quelque peu remarquable. Quand survient l'affaire de l'Acte des Biens des Jésuites, ils prétendent énergiquement que le bill ne devait pas être désavoué, parce que le droit constitutionnel donnait plein pouvoir à la Législature de Québec de le faire adopter. Alors la question de la constitutionnalité de l'Acte des Biens des Jésuites n'avait point été considérée par les officiers en loi de la Couronne, en Angleterre, et, sans doute, nul tribunal dans ce pays n'avait considéré sa légalité.

Par conséquent, il est déraisonnable de désavouer l'Acte des Ecoles de Manitoba, leurs prétentions avouées sont tout opposées à la doctrine de l'autonomie des provinces qu'ils invoquaient en faveur du bill des Jésuites. Comment peuvent-ils demander aujourd'hui que le gouvernement de la Puissance exécute une semblable volte-face alors que deux cours de justice ont reconnu la constitutionnalité de la loi ? Quelle conduite le gouvernement entend tenir, nous ne le savons pas. Le parti libéral suivra sans doute le droit sentier et combatta pour l'autonomie provinciale, comme il l'a fait si souvent par le passé.

L'autonomie des provinces, en voilà un grand mot ! Est-ce que cela veut dire que le gouvernement fédéral permettra à une législature provinciale d'outrecroiser ses pouvoirs et d'empiéter sur des droits acquis, au mépris même de la constitution.

Il est malheureux que l'on veuille la justice lui faire d'une question de simple jurisprudence, en ce qui concerne le flatter les passions et le fanatisme d'une certaine classe de l'électorat.

Pourquoi le Globe qui défendait si bien le gouvernement Mowat, il n'y a pas longtemps encore, à propos des écoles séparées d'Ontario, trouve-t-il inopportune aujourd'hui l'intervention des autorités fédérales pour le maintien d'un même système scolaire ici, lorsque la constitution nous donne les mêmes garanties que celles que possèdent les catholiques de la province voisine ?

Il nous tarde de connaître l'opinion de ceux des chefs politiques qui ne se sont pas prononcés sur cette importante question ; mais espérons que si l'on parle, ce ne sera pas pour flatter le sentiment populaire, et que l'on dira franchement ce que l'on en pense et ce que l'on entend faire.

Quant à nous, pauvres persécutés, comptons toujours sur la Providence et ayons foi en l'avenir. Donnons preuve de notre patriotisme en maintenant l'union la plus parfaite parmi nous et en conservant l'attitude franche et ferme dont nous avons fait preuve jusqu'ici.

Le Meublés

Mme Raymond, belle-mère du général Boulanger, a succombé à Paris, aux suites d'une attaque de paralysie. Elle était dans sa quatre-vingt-neufième année.

Le Journal des Débats dit que tout ce que la France demande au ministre Rudini c'est de laisser vivre la France avec l'Italie comme elle vit avec l'Autriche.

Le Tribune de New-York s'occupe de l'émigration italienne aux Etats-Unis ; elle analyse les éléments dont elle se compose et constate qu'elle a pris des proportions plus considérables en 1890, à ce point, dit-elle, que si elle progressait en 1891 comme elle l'a fait l'an dernier, et si son caractère ne s'améliorait pas, le gouvernement se verrait de nouveau dans la pénible nécessité de faire appel au gouvernement italien contre la rapacité et contre les pratiques frauduleuses des agents d'émigration.

Les journaux anglais se plaignent de ce que le commerce de l'Angleterre avec la France ne se trouve pas dans un état florissant. Dans tous ses rapports commerciaux avec l'Angleterre, la France vend trois fois plus qu'elle n'achète, et que même pour le coton et la laine, branche dans laquelle l'Angleterre passait pour tenir la tête, l'exportation française a augmenté d'environ 50 p. cent pendant les cinq dernières années, alors que l'importation anglaise en France de ces matières a diminué dans la même proportion.

NOUVELLES D'ONTARIO

Toronto, 12 février. — Le lieutenant-gouverneur est venu prononcer le discours du trône cette après-midi.

NOUVELLE D'OTTAWA

Ottawa, 12 février. — L'hon C O Colby est parti pour les cantons de l'Est.

Le major général Herbert est parti pour Winnipeg.

Une députation des électeurs du comté de Québec a offert hier après-midi à l'hon M. Flynn le diplôme conservateur du comté en opposition à M. Frémont. M. Flynn donnera sa réponse aujourd'hui.

M. Victor Châteauevert a été privé de son porteur clandestin dans Québec. C'est en opposition à l'honorable François Langlier.

L'adversaire de l'hon. A. Kirkpatrick, dans le comté de Frontenac, Ont., est M. Clyde, cultivateur.

M. le Dr Coulombe se présente de nouveau dans Maskinongé.

M. E. Guélin, avocat, a définitivement accepté la candidature contre M. J. J. O'Brien, M. P., dans Montréal-Centre.

La convention des libéraux du comté de Deux-Montagnes a eu lieu hier à St-Scholastique. M. Jos. Langlois, maire de cette dernière localité a été probablement choisi.

A Châteauguay nous ne savons pas encore qui sera candidat conservateur.

Dans le comté de Richelieu la convention des libéraux a offert hier la candidature à sir Hector qui n'a pas encore accepté. S'il n'accepte pas M. Massue se représentera.

Dans Nicolet, le candidat libéral sera M. Luc Girard, de St-Perpète. M. F. Bourgeois, avocat de Trois-Rivières, songe aussi à poser sa candidature. On mentionne encore M. Pierre Prinos, Philippe Brassard, A. O. Houllé, Mansuète.

Depeches de nuit

Sorel, 12 février. — A la convention conservatrice tenue aujourd'hui à Sainte Victoire l'honorable Sir Hector Langevin a été unanimement choisi comme candidat.

Bedford, P. Q., 12 février. — L'hon. G. B. Baker a été choisi comme candidat conservateur du comté de Missisquoi à la convention libérale conservatrice tenue ici aujourd'hui.

Ste-Martine, 12 février. — A la convention libérale tenue ici ce matin M. E. Holton a été unanimement choisi comme candidat libéral.

Kingston, 12. — Les réformistes du comté de Frontenac ont choisi Thomas Clyde, fermier de Kingston, comme leur candidat.

Le docteur Weldon est parti aujourd'hui pour le comté d'Albert, N. B., où il espère être de nouveau candidat.

Dresden Ont., 12 février. — A la convention réformiste tenue ici aujourd'hui l'honorable David Mills a été choisi comme candidat.

Watford, Ont., 12 février. — La convention réformiste de Lambton-est a choisi R. Stutz comme son candidat.

St-Jean N-B 12 février. — Les libéraux de Queen ont choisi Fred. P. Thompson comme leur candidat.

L'honorable Peter Mitchell est arrivé à New-Castle pour commencer sa campagne.

Ste-Catherine, 12 février. — A la convention conservatrice tenue ici aujourd'hui M. Sylvester Neelon a été unanimement choisi candidat dans les intérêts du parti conservateur. M. J. C. Rykert a résigné en faveur de M. Neelon.

Halifax, 12 février. — A une convention libérale tenue à Pictou aujourd'hui James A. Fraser et John Yorston ont été choisis comme candidats.

A. R. Dickey a été choisi comme candidat conservateur dans le comté de Cumberland.

Sir Charles Tupper a parlé à Amherst.

M. Samuel MacDonald a été choisi comme candidat libéral dans le comté de Inverness. Il aura pour adversaires M. Alex. Campbell et M. le docteur Cameron.

P. M. G. Archibald sera le candidat conservateur dans Colchester.

Les conservateurs du comté de King's ont choisi M. C. Bill pour leur candidat.

Toronto, 12 février. — Quelques autres candidatures :

Essex Nord—J. S. Paterson, conservateur ; Brockville—John Wood, conservateur ; Huron—M. C. Cameron, réformiste ; Simcoe Nord—Dalton McCarthy, conservateur ; Victoria—Thomas Walters, réformiste ; Lincoln—Sylvester Neelson, conservateur ; Middlesex—W. H. Hutchins, conservateur ; Hastings Est—H. Corbett, conservateur ; Ontario Sud—J. I. Davidson, réformiste ; Frontenac—Hon. G. H. Kirkpatrick, conservateur ; Durham Est—Robert Beith, réformiste ; Simcoe Est—R. Spohn, réformiste.

Le club des jeunes libéraux de Toronto vient de publier un manifeste "aux jeunes gens du Canada. Leur programme est : réciprocité illimitée, "rappel de l'acte de franchise, droit de négocier nos traités, etc., etc.

Alexandria, Ont., 12 février. — Les conservateurs ont choisi le maire R. R. McLonnan comme leur candidat.

Stuyver, Ont., 12 février. — Les conservateurs de North Simcoe, réunis en convention, ont choisi Dalton McCarthy comme candidat.

NOUVELLES D'OTTAWA

Toronto, 12 février. — Le lieutenant-gouverneur est venu prononcer le discours du trône cette après-midi.

NOUVELLE D'OTTAWA

Ottawa, 12 février. — L'hon C O Colby est parti pour les cantons de l'Est.

Le major général Herbert est parti pour Winnipeg.

Une députation des électeurs du comté de Québec a offert hier après-midi à l'hon M. Flynn le diplôme conservateur du comté en opposition à M. Frémont. M. Flynn donnera sa réponse aujourd'hui.

arbitrage parce qu'ils prétendent que leurs droits sont au-dessus de la question.

UN ACTE DE VENGEANCE

Ranger, Tex., 12 février. — Il y a six semaines J. A. Hale, un entrepreneur à Durve Stone, a tué un mexicain pendant une querelle. Hale était en légitime défense. Le frère du mexicain le recontra hier près de Canyon Switch et l'attaqua à coup de couteau. Hale a abattu son assassin d'un coup de revolver. Le mexicain est blessé à mort.

AU BRÉSIL

Rio de Janeiro, 12 février. — Le premier ministre républicain du Brésil, ou plutôt le gouvernement provisoire constitué en novembre 1889 lors de la déposition de dom Pedro, vient de faire place à un ministère nouveau, présidé par M. Uchoa.

Il y a quelques jours, l'annonce de sa chute a été saluée avec une joie assez vive dans les cercles portugais où l'on a conservé de l'attachement pour dom Pedro et des illusions sur la possibilité d'un royaume éventuel du parti impérialiste.

Il semble qu'il y ait eu un moment de désaccord entre le ministère et les chambres, ou bien entre le ministère et le président de la République, le général Fonseca, sur certaines questions d'intérêt purement économique. M. Ruy Barbosa, ministre des finances, favorisait un projet tendant à créer un port à Torres, dans la province de Rio Grande do Sul, le port de Rio Grande ayant une profondeur d'eau insuffisante pour que la navigation y soit très régulière. Ce projet n'aurait pas universellement approuvé de plus les chambres, qui ont, à accorder un bill d'indemnité aux premiers ministres de la République, relativement à certaines mesures financières dont ils avaient dû prendre la responsabilité, avant la constitution définitive du régime républicain.

Mais de toutes façons le gouvernement provisoire était sur le point de se retirer. Les chambres ont voté les principales clauses de la constitution républicaine qui leur était soumise, et dès lors la tâche des premiers gouvernants de la République était accomplie. Ils devaient nécessairement résigner leurs portefeuilles entre les mains du président Fonseca et céder la place à un cabinet pris dans la majorité parlementaire. C'est l'histoire du gouvernement du 4 septembre 1870, en France.

Le retrait du cabinet Barbosa-Bocuyva a donc été, bien plutôt qu'un signe d'affaiblissement de la République, la preuve qu'elle est entrée dans la période du fonctionnement normal et régulier.

L'ANGLETERRE ET LE PORTUGAL

Lisbonne, 12 février. — Le Journal de Commercio dément l'exactitude de la déclaration faite, lundi dernier, à la chambre des communes, par Sir James Ferguson, sous-secrétaire d'Etat. Sir James Ferguson a, en effet, déclaré que la convention signée avec le Portugal au mois d'août dernier n'ayant pas été ratifiée, l'Angleterre restait libre de tout engagement en ce qui concerne la délimitation des frontières entre leurs territoires respectifs en Afrique. Il n'y avait d'exception à cet égard que pour les clauses comprises dans le modus vivendi qui expiro au mois de mai prochain.

Cette déclaration du sous-secrétaire d'Etat est inexacte, car il serait ridicule et contraire au bon sens d'entamer des négociations pour aboutir à un traité moins favorable au Portugal que celui du mois d'août dernier.

Londres, 12 janvier. — Le correspondant du Times à Paris affirme que le roi du Portugal va signer la charta accordée à la compagnie de Mozambique, stipulant que cette compagnie ne devrait pas accepter de capitaux anglais dans l'entreprise.

L'AUJOUR D'UN PICKPOCKET

Il vole un constable

New-York, 12 février. — Edward MacGowan, un pickpocket de profession, a été arrêté à Brooklyn pour avoir volé la chaîne et le montre d'un policeman John Stuart, pendant que celui-ci était de service dans Park Avenue. Le voleur avait engagé une conversation avec lui et avait pris sa montre et sa chaîne sans qu'il s'en aperçût ; pour comble de malheur, le policeman Stuart est vu suspendu provisoirement de ses fonctions comme étant incapable de protéger le public contre les voleurs, puisque qu'il ne sait pas se protéger lui-même.

LE NOUVEAU CABINET ITALIEN

Rome, 12 février. — Le marquis de Rudini, le nouveau président du conseil des ministres, a adressé, aux ministres préliminaires de l'Italie à l'étranger, une circulaire portant que le programme du nouveau cabinet est pacifique et conservateur, ce qui assurera la sécurité à l'Italie et la tranquillité à l'Europe. Le ministère fera tous ses efforts pour augmenter les relations amicales de l'Italie avec les autres puissances.

Le nouveau cabinet se propose de retirer tous les projets de loi financiers présentés par M. Crispi à la chambre des députés.

Paris, 12 février. — Le Journal des Débats dit que tout ce que la France demande au ministre de Rudini c'est de laisser vivre la France avec l'Italie comme elle vit avec l'Autriche.

Le Soleil est d'avis que le changement

de ministère ne délivre pas l'Italie de son faux système politique adopté sous les contraintes de son ancien maître.

Le Polémiste affirme que dans ce qui concerne la politique de M. Crispi lui arrive en Italie, la France peut revenir à une politique généreuse et confiante.

Londres, 12 février. — Le correspondant du Times à Rome mande à ce journal : L'opinion publique se montre bien froide à l'égard du nouveau ministère ; on est d'avis, en effet, qu'il est composé d'éléments incommensurables et qu'il manque d'unité dans son programme.

Il éprouve beaucoup de difficultés à fixer son choix pour les fonctions inférieures. La majorité des membres de la gauche a promis de garder la neutralité.

M. Crispi n'attaquera le ministère que dans le cas où celui-ci prendrait des mesures contraires à la triple alliance ou tendant à diminuer les défenses de l'Italie. On démentit le bruit d'après lequel le roi Humbert consentirait à la dissolution du parlement.

OPERATION CHIRURGICALE INTERESSANTE

Cincinnati, Ohio., 12 février. — Une opération chirurgicale insolite a été faite avant-hier à l'hôpital de cette ville. L'objet que l'on se proposait est de réduire l'intelligence à un idiot, enfant, âgé de quatre ans. Sa sœur, âgée de 16 ans, est également victime de l'idiotisme.

On a trouvé chez le sujet de l'opération, un crâne anormalement comprimé et prématurément ossifié. Les médecins ayant décidé de tenter la guérison, en procédant à la compression de la masse cérébrale, ont enlevé une partie du crâne, de cinq pouces de long sur un demi-pouce de large. Cette partie de la boîte osseuse enlevée, on a recouvert soigneusement le cuir chevelu. L'enfant reprend ses forces lentement et se porte bien.

BAUME NASAL

C'est un remède certain et prompt pour guérir le Rhume de Cerveau dans toutes les phases.

SOUŁAGE NETTOIE, GUERIT. Spéciale pour les enfants, infaillible. Plusieurs souffrants malades ont été guéris par ce remède.

CATARRHE

Insoluble

MAISON DE FORT

MAISON DE FORT

MAISON DE FORT

MAISON DE FORT

MAISON DE FORT

MAISON DE FORT

MAISON DE FORT

MAISON DE FORT

SALLE

ALLAIRE

Leçons de Chants

Leçons de Pianos

AVENIR PIAOS

HENRY F. HILLER & Son, Boston.

W. S. WILLIAMS & Son, Toronto.

MOULINS A TRICOTER

MM. ALLAIRE

St-Jean et St-Stanislas

QUEBEC

Grandes Espérances

En grandissant, ce fils de... d'abord turbulent, extravagant, déboussant; en un mot, un mauvais garnement.

Dans l'extrême attention que j'apportais à son récit, je m'étais laissé aller à commettre cette inconvenance.

Je le remerciai en m'excusant: — Pas du tout, me dit-il.

Et il continua. Miss Havisham était donc une héritière, et, comme vous pouvez le supposer, elle était fort recherchée comme un bon parti.

Et il reprit: Alors apparut dans le monde, c'est-à-dire aux courses, dans les bals publics, ou n'importe où il vous plaira, un certain monsieur qui fit la cour à miss Havisham.

Et vous disiez tout à l'heure qu'Estelle n'était pas parente de miss Havisham, mais seulement adoptée par elle. Quand a-t-elle été adoptée?

Et vous aussi, repartis je, vous savez tout ce que je sais. Je le crois. Ainsi donc il ne peut y avoir entre vous et moi ni rivalité ni brouille, et quant à la condition attachée à votre fortune que vous ne devez, vous pouvez compter que cette corde ne sera ni touchée ni même effleurée par moi, ni par aucun des miens.

Et pourtant il y avait dans ses paroles tant d'intention, que je sentis qu'il comprenait aussi parfaitement que je le comprenais moi-même, que miss Havisham était ma bienfaitrice.

Et vous disiez tout à l'heure qu'Estelle n'était pas parente de miss Havisham, mais seulement adoptée par elle. Quand a-t-elle été adoptée?

table, et je demandai à Herbert si son père était réellement si fâché contre elle.

Ce n'est pas cela, dit-il, mais elle l'a accusé, en présence de son prétendu, d'être déshonoré d'avoir perdu tout espoir de faire ses affaires en la fluttant; et s'il y allait maintenant, cela paraîtrait vrai à lui comme à elle.

— A cette heure et à ces minutes, dit Herbert en faisant un signe de tête affirmatif, heures minutes auxquelles elle arrêtait ensuite toutes les pendules.

— Est-ce là toute l'histoire? demandai-je après quelque réflexion.

— C'est tout ce que j'en sais, et encore je n'en sais autant que parce que j'ai rassemblé moi-même tous ces détails, car mon père évite toujours d'en parler et même lorsque miss Havisham m'invita à aller chez elle, il ne me dit que ce qu'il était absolument nécessaire pour moi de savoir.

— Je suis surpris alors qu'il ne l'ait pas épousée pour se rapprocher de toute la fortune, dis-je.

— Peut-être était-il déjà marié, et cette ennuie mystification peut avoir fait partie du plan de son frère, dit Herbert mais faites attention que je n'en sais pas sur du tout.

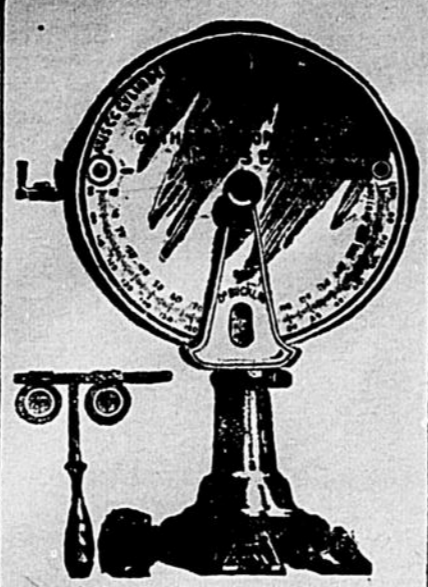
— Et vous disiez tout à l'heure qu'Estelle n'était pas parente de miss Havisham, mais seulement adoptée par elle. Quand a-t-elle été adoptée?

— Et vous aussi, repartis je, vous savez tout ce que je sais. Je le crois. Ainsi donc il ne peut y avoir entre vous et moi ni rivalité ni brouille, et quant à la condition attachée à votre fortune que vous ne devez, vous pouvez compter que cette corde ne sera ni touchée ni même effleurée par moi, ni par aucun des miens.

Et pourtant il y avait dans ses paroles tant d'intention, que je sentis qu'il comprenait aussi parfaitement que je le comprenais moi-même, que miss Havisham était ma bienfaitrice.

— Et vous disiez tout à l'heure qu'Estelle n'était pas parente de miss Havisham, mais seulement adoptée par elle. Quand a-t-elle été adoptée?

— Et vous aussi, repartis je, vous savez tout ce que je sais. Je le crois. Ainsi donc il ne peut y avoir entre vous et moi ni rivalité ni brouille, et quant à la condition attachée à votre fortune que vous ne devez, vous pouvez compter que cette corde ne sera ni touchée ni même effleurée par moi, ni par aucun des miens.



P. E. FOLLIN P. C. LACASSE. Preservez votre Vue! Comprenez l'importance d'avoir une connaissance complète et absolue de votre ligne de vision.

CERTIFICAT.—Monsieur, Son Excellence le cardinal Taché, Archevêque de Québec, m'exprime son désir de vous faire connaître que les lunettes que vous lui avez procurées sont de la meilleure qualité et mieux appropriées à sa vue que celles dont il a fait usage jusqu'à ce jour.

CHARBONS A VENDRE. Egg, Pour poêle Grate et Chesnut. ARCHER & Co. 11 Jan - 1m. TELEPHONE 616.

Traverse de Quebec et Levis. LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (à l'éclair et le temps le permettant, le dimanche excepté) quitteront comme suit:

PARDESSUS. Ses draps Meltons et de Castor. Les Draps de Flanelle et Colons, Habits d'Automne.

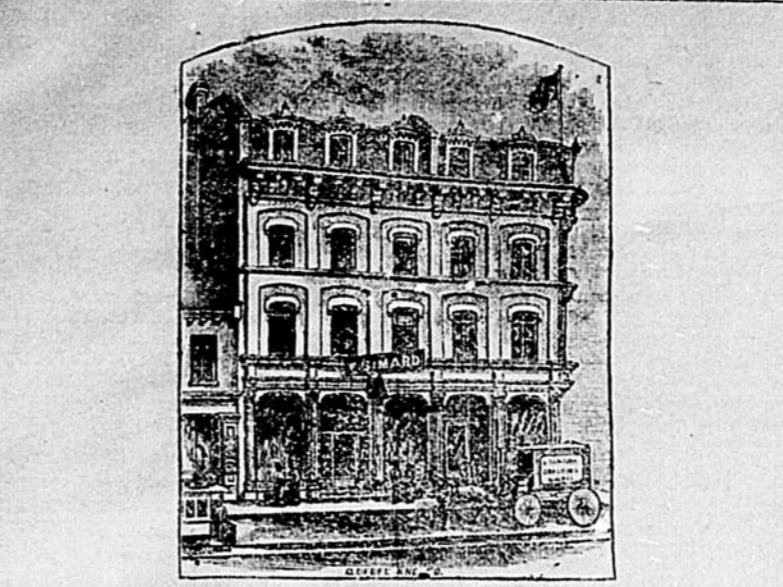
S. J. O'NEIL. MARCHAND-TAILLEUR. 47-RUE BUADE-47. HAUTE-VILLE. Agent de la buanderie à vapeur "TROY", 47 rue Buade.

PARFUMS ELEGANTS. Pour cadeaux de Noel et Jour de l'An. Meiza de Perse de Violet, Muguet de Bois de Violet.

J. E. MORRISON. Pharmacien et Droguiste. No 4, Rue de la Fabrique. COIN DE LA RUE STE-FAMILLE.

Prêts d'Argent. sur signature solidaire, escompte de valeurs commerciales, à 3 et 6 mois, intérêts 5% l'an.

Excellent poste de commerce à louer à Saint-Romald. Ce magasin est situé dans la partie la plus centrale et la plus commerciale du village d'Zachary.



F. SIMARD MARCHAND. 137, Rue St-Joseph, St-Roch. Lundi, 2 Fevrier, pour finir Lundi, 14 Fevrier. Nous avons réduit à peu près le tiers de notre stock de vingt-cinq à cinquante par cent.

GRANDE FABRIQUE DE LIQUEURS LACAUX FRERES, LIMOGES. Fournisseurs du Grand Hôtel, à Paris; des établissements de la Société des Jeux, à Mont-Carlo.

LIQUEUR DE COCA DU PEROU. VINS DE BORDEAUX. VIEUX VINS DE BOURGOGNE, Nuits, Beaune, Pommard, Macon, Volnay.

E. ROUMILHAC, 17 et 19, Rue Saint-Jean, Québec. Téléphone: 246. Seul agent pour le Canada.

NOCIAMINE. POUDRE DE CONDITION POUR Chevaux, Bœufs, Porcs, Etc. Préparée et vendue en gros par DR. ED. MORIN & Co., 311, rue St-Jean, et 32, 34, rue Pierre, Québec.



Whitehead & Turner OFFRENT EN VENTE. 100 BARILS, 60 tiers de tomates et 72 tonnes de sirop des Indes.

Cave Bordelaise. Premières Marques de Vins de Champagne, Vins de Bordeaux, Vins de Bourgogne.

Whitehead & Turner. Aux manufacturiers de Beurre. UN BON BEURRIER POUVANT fournir certificats, demande une place dans une beurrierie à centrifuges Laval.

Magnifique magasin à louer à Trois-Rivières. Poste très avantageux pour le commerce de détail, endroit central, en face du Bureau de Poste.

Parmi les membres du clergé que nous avons reçus sur le lieu du sinistre et qui ont prodigué aux blessés et aux mourants les consolations de la religion, nous avons remarqué Mgr Têtu, les révérends MM. Faguy, curé de Québec, Bélanger, curé de Saint-Florent, et ses vicaires, les révérends MM. Beaudoin et Villeneuve, de la Basilique, le révérend Père Pelletier, des Oblats, les révérends MM. O'Leary et H. Bernier du Séminaire de Québec, le révérend M. Tait de l'Église Chalmers, le révérend M. Lennox Williams, de l'Église Saint-Mathieu.

La plupart des médecins de Québec et de Lévis donnaient leurs soins aux blessés hier. Remarqués outre autres les docteurs Belleau, coroner, O'Leary, C. E. Lemieux, sr, C. E. Lemieux, jr, Marsan, Lamothe, Russell, Elliot, Ross, Brophy, Laberge, Fisot, Gingras, Jolicoeur, Giason, Potvin, Aug. Hamel, Ahern, Lavoie, Brochu, Gorceau, Henehy, Smythe, Ginq-Mars, Samson, etc. etc.

Les abords du théâtre de la catastrophe ont été encombrés toute la journée d'une foule silencieuse et émue. Il y a des personnes qui ont répandu le bruit que les ouvriers employés à réparer les machines avaient travaillé dans la nuit précédente à la catastrophe et s'étaient entrecités. Cela est une odieuse calomnie inventée pour jeter du louche sur des hommes parfaitement sobres et honorables.

La commotion atmosphérique produite par l'explosion, à la filature s'est fait sentir à une grande distance et a produit des effets singuliers. À l'église Saint-Roch, dans le moment rempli de femmes assistant aux exorcismes de la retraite, elle a presque créé une panique; on crut un instant qu'un accident était arrivé à l'église, et presque tout le monde se tourna du côté du mur dominant sur la rue Saint-Joseph; plusieurs personnes, même sortirent de l'église.

M. J. E. Livornois, artiste photographe, a pris, quelques minutes après l'explosion, une vue d'ensemble du lieu du sinistre. A 11 h. 45, cette photographie, en tout point fidèle, était déjà exposée dans ses vitrines. Quelques minutes après, nous avons pu exposer à la porte de nos bureaux une copie de cette photographie que nous avons transmis notre entreprenant artiste québécois.

La femme d'un des typographes de notre établissement, M. Jacques Auger, de Stadacona, qui était gravement malade au lit, est morte du frayer que lui a causé l'épouvantable explosion.

MORT DE M. FRAS. VEZINA. Qui n'a connu et salué avec un profond respect cette figure machinonien qui représentait si noblement le type Canadien?

Hélas! cette sympathique figure, ce grand cœur, cette âme d'étoffe verte de disparaitre. Citoyens et amis, saluons! Après une chute accidentelle, après quatre mois de souffrances supportées avec une résignation digne d'un saint, M. François Vézina est mort hier matin à quatre heures, à l'âge de 78 ans.

Non seulement c'était l'exemple du vrai chrétien, du vrai père de famille, auquel il a tant contribué pour le succès de ses enfants dont il était orgueilleux, et dont nous sommes les admirateurs et surtout nous les consolateurs dans cette douloureuse épreuve, mais il était aussi et surtout compatriote, car, dans une circonstance il a porté le noble habit militaire.

UN AMI. Ce n'est pas seulement à Québec que les listes électorales sont en retard. On nous écrit de Sherbrooke que le revisor n'a pas encore de listes à fournir au comité libéral.

NOTES. Ce n'est pas seulement à Québec que les listes électorales sont en retard. On nous écrit de Sherbrooke que le revisor n'a pas encore de listes à fournir au comité libéral.

NOUVELLES. On demande des soumissionnaires pour la construction d'une église et d'une sacristie à Sainte-Ambroise, Jeanne Lorette. Voir l'annonce.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE. La Société Philharmonique de Montréal a invité M. A. Lavigne à prendre part aux concerts qu'elle organise pour le mois prochain, et qui auront lieu les 17, 18, 19 et 20 mars. C'est la douzième fois, croyons-nous, que notre concitoyen représente la ville de Québec à ces fêtes annuelles de l'art musical.

UNO fort jolie bluettes musicale, "Amour coquet," écrite pour piano par Eisenberg, et toute nouvelle, vient d'être reçue chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 55, rue de la Fabrique.

La comparaison de leurs réductions avec les nôtres ne peut se faire. Le grand nombre de personnes qui nous visitent tous les jours est la preuve évidente de notre faveur. Comme nous l'avons déjà dit, tout le stock est offert à une réduction variant de 25 0/0 à 50 0/0.

LETRE DE LA JAMAÏQUE. Kingston, le 27 janvier 1891. Monsieur le rédacteur, C'est grande fête ici. Le Prince George de Galles, arrivé hier soir, va ouvrir solennellement l'Exposition, à 10 heures précises.

Le lieutenant-colonel d'Odor d'Orsonnes, commandant de l'école d'enfanterie à St-Jean, P. Q., est au St-Louis.

Le succès obtenu jusqu'ici dans notre grande vente à bon marché, a donné l'idée à quelques-uns de nos confrères de faire sortir des circulaires annonçant eux aussi une grande vente.

UN PAS de maison au No 20 rue St-Pierre, pouvant servir pour un bureau ou magasin quelconque. Aussi billards à vendre. S'adresser sur les lieux à M. Pierre Lacroix.

Hôtel Albion. 29, 31 et 33, rue du Palais, QUÉBEC.

À LOUER. Cette jolie maison de première classe, No 4, rue Collin, malheureusement occupée par Mm. Chénier, pourvus d'une fournaise à feu chauffé, d'appareils à gaz et de toutes les améliorations modernes. S'adresser à:

LIÉBIER DE QUÉBEC, ou à LABRECQUE & BELANGER, Notaires, 6 fév - 1 jno, 15, rue Dauphine.

DEMANDE. ON DEMANDE UNE SERVANTE soignée, capable de la cuisine, pas de lavage, bons gages. S'adresser: 11, rue St-Joseph, ou à M. Auguste Beaudry, avocat, 56, rue St-Pierre, Québec. 10 fév - 1 jno, 13 fév - 1 jno.

Les médecins allemands viennent de donner à la lympho de Koch le nom de "tuberculine."

M. le comte de Turenne, consul général de France au Canada, a fait parvenir au comité du monument Champlain une somme de \$100 comme souscription.

Le gouvernement allemand va émettre, le 27 de ce mois, l'emprunt de 450 millions de marks voté par le parlement pour l'armée, ainsi que pour d'autres projets.

M. Lippman, professeur à la Sorbonne, prétend avoir réussi à obtenir par la photographie des épreuves des couleurs de vitreaux. Cette découverte n'est encore qu'aux premiers essais.

L'ambassadeur américain Lincoln a eu hier sa première entrevue avec lord Salisbury depuis le retour de l'ambassadeur en cette ville. L'entretien a été long et a donné cours à la rumeur que l'on s'est occupé surtout de la question de la mer de Bahring.

La convention de l'association américaine des éditeurs de journaux a été ouverte à New-York, avant-hier par le président M. James W. Scott, de l'Herold de Chicago. Les membres présents étaient au nombre de deux cents. Le rapport du secrétaire accusa un progrès constant.

Le Norvège dit que le roi Alexandre de Serbie, âgé de quinze ans et monté sur le trône de Serbie, il y a deux ans, à la suite de l'abdication de son père, le roi Milan, souffre d'une maladie chronique très dangereuse. Les trois régents tiennent ce fait caché autant que possible.

Le gouvernement des Etats-Unis a adressé à celui de France l'invitation d'assister à l'ouverture de l'exposition de Chicago en 1893. Cette invitation, accompagnée d'un volume contenant les plans des bâtiments de l'exposition, a été remise à M. Ribot par M. Whiteley Reid, ministre des Etats-Unis à Paris. On annonce que le gouvernement français acceptera cette invitation et y répondra dans les termes les plus cordiaux, bien qu'il faille la soumettre d'abord à la commission permanente des expositions.

Un dépêche de Trois-Rivières, nous apprend que M. Louis Polette a été choisi comme candidat pour la ville et la banlieue, et M. le docteur Trudel, pour le comté de Champlain.

On assure, ce matin, que M. L. G. Desjardins, se présente à Lévis, Sir A. P. Caron à l'Islet, M. Asselin à Rimouski, et Ed. Bouffard à Montmorency. Il serait aussi fortement question de la candidature de M. Provost à Montmorency, comme libéral.

L'hon. M. Flynn a refusé la candidature dans le comté de Québec. Des amis affirment qu'il sera candidat dans Québec-Ouest, M. McGroovy ayant refusé de faire la lutte.

Il est question de M. Gignac, manufacturier dans le comté de Québec en opposition à M. Frémont.

On prétend maintenant que M. Frochette, ex-député de Mégantic et qui voyage actuellement en Europe est introuvable, ses amis ne recevant aucune réponse aux nombreuses câblesgrammes qui lui ont été adressés lui demandant de revenir au pays faire la lutte.

M. Audet, ancien député, sera encore le candidat conservateur dans le comté de Shefford.

Les libéraux du comté de Frontenac ont choisi M. Thos Clyde comme candidat dans Frontenac.

Les journaux de Montréal disent que M. L. O. David est revenu sur sa décision et a accepté la candidature libérale dans Montréal-Est.

Il y a cinq parlements et trois sessions depuis la confédération. Le premier parlement a été le plus long.

Le moyen de la durée de chaque session a été de 87 jours ou d'environ 12 semaines.

La session la plus longue fut celle de 1885, soit 24 semaines et 4 jours, la plus longue ensuite a été celle de 1890, soit 17 semaines et un jour.

Voici le programme qui sera suivi dans le comté de Portneuf :

15 Dimanche après la messe à St-Basile.

Après vêpres à Pont Rouge.

16 Lundi Ste Catherine, à trois heures de l'après-midi, à l'église.

18 Mercredi St-Augustin, à trois heures, salle publique.

19 Jeudi Pointe-aux-Trembles, à trois heures, à l'église.

22 Dimanche St-Albar, après la messe.

23 Samedi, après les vêpres.

24 Lundi St-Ubalde, à trois heures, à l'église.

26 Mardi Notre-Dame-des-Anges, à trois heures, à l'église.

26 Jeudi Deschambault. Grande réu-

Notre-Dame où un Te Deum solennel fut chanté.

Après l'office religieux, M. L. O. David, président de la Société St-Jean-Baptiste et M. H. O. Cloran, président de la société St-Patrice, lui présentaient au nom de leurs membres, une adresse contenant l'expression de leurs meilleurs souhaits de bonheur et de félicité.

Sa Grandeur est enchantée de son voyage. La traversée a été heureuse. Le retard de la Gasconne a été causé par les vents contraires et une légère avarie en partant : un piston s'était brisé, mais le bateau a pu continuer sans autre avarie. Monseigneur a eu deux audiences au Saint-Père.

Aucun changement n'est fait pour l'observation du carême.

LEGISLATURE D'ONTARIO

Le discours du trône Toronto, 13 février.—L'Assemblée Législative d'Ontario s'est réunie hier à Toronto et le Lieutenant-Gouverneur a prononcé le discours suivant :

J'éprouve beaucoup de plaisir en vous voyant réunis pour remplir vos devoirs parlementaires comme membres d'une nouvelle législature. Je suis heureux de pouvoir déclarer qu'un passé glorieux a été fait avant, depuis la dernière session, pour le règlement des différends qui se sont élevés entre la province et le Dominion à une conférence récente qui a eu lieu entre mon gouvernement et les représentants des gouvernements d'Ontario et de Québec, on en est arrivé à des arrangements pour la nomination d'arbitres qui régleront la question des comptes, et pour soumettre aux cours de justice différentes questions constitutionnelles. D'autres difficultés sont aussi le sujet de négociations. On peut s'attendre au règlement de la plupart de ces questions dans le cours de l'année.

Un projet de loi au sujet de l'arbitrage qui l'on en a vu vous sera soumis. Je regrette que le gouvernement de Québec conserve son ancienne attitude au sujet du fond pour l'amélioration des terres, et à cause du délai prolongé et des arrangements pris pour le règlement de l'arbitrage et autrement, de la plupart des autres questions qui intéressent les deux provinces, je soumetts à votre considération l'opportunité de payer maintenant aux municipalités intéressées la quote-part imputable à cette province, sans attendre plus longtemps pour le règlement des balances que l'on prétend être imputable à la quote-part de Québec. J'observe que pendant les derniers mois de l'année dernière, les systèmes modernes de culture et dans l'étude de la science de l'agriculture. L'on demande plus fréquemment des rapports et bulletins au département de l'agriculture.

La province possède des dépôts immenses en fait de Nickel, un métal qui sera d'une grande valeur, à une époque peu éloignée. Mes vœux sont pour que le temps favorable d'adopter des lois concernant la vente des terrains miniers et une mesure vous sera soumise à ce sujet.

Durant la vacance, j'ai nommé une commission dont le but sera de s'enquérir de la réforme dans les prisons, et une autre qui considérera les lois sur le poisson et le gibier.

Parmi les autres projets qui sont soumis à votre considération sont : celui qui a trait à certains changements dans la loi électorale ; un autre pour amender les lois relatives à l'éducation ; un projet de loi relatif au mariage des Quakers et autres ; un autre concernant les intérêts de ceux qui sont engagés dans le commerce de bois de charpente, dans le Nord-Ouest, etc., etc.

Les comptes publics de l'an dernier seront soumis. Vous verrez avec plaisir que les dépenses n'ont pas excédé les appropriations et le revenu total a dépassé le montant anticipé. Les estimés pour l'année courante seront soumis à votre approbation. Vous trouverez qu'ils ont été calculés avec économie et conformément aux nécessités du service public. J'ai l'assurance que vos délibérations seront remplies de sagesse et de patriotisme et qu'elles conduiront au bonheur et à la prospérité du peuple.

UN COMplot EN BULGARIE

On voulait le renversement du prince Ferdinand

Bucharest, 13 février.—Il circule plusieurs rumeurs de la découverte d'un complot de trahison à Sofia, la capitale de la Bulgarie. La conspiration aurait pour but le renversement du prince Ferdinand et de son ministère.

Un Bulgare, un Serbe et un Macédonien ont été arrêtés à Sofia et on a ouvert une enquête. On croit qu'un des conspirateurs a trahi ses complices dans le but de se venger d'eux.

LA QUESTION IRLANDAISE

Dillon et O'Brien sont arrêtés en ANGLETERRE

Une nouvelle campagne va recommencer

Boulogne-sur-Mer, 12 février.—M. William O'Brien et Mme O'Brien, MM. John Dillon et Thomas P. Gill sont partis aujourd'hui pour Falkestone, Angleterre.

On s'attend à ce que O'Brien et Dillon soient arrêtés lorsqu'ils mettront le pied sur le sol anglais.

Falkestone, 13 février.—MM. Dillon et O'Brien, à leur arrivée ici, se sont livrés volontairement à la police.

Londres, 13 février.—M. Parnell va partir pour l'Irlande vendredi, car une nouvelle campagne va commencer par une assemblée à Rosecommon dimanche. On rapporte que Parnell va parler sous peu à Londres et à Manchester.

Le Standard dit que Parnell va lancer un manifeste au peuple anglais.

MM. O'Brien et Dillon ont été mis sous garde à Scotland Yard. MM. Parnell, Sexton, Sir Thomas Esmond et Sir Henry Rosscoe sont venus pour voir les prisonniers.

LA JUSTICE

Le charriot trainé par six chevaux. Immédiatement après venait le char, non moins pittoresque, des sacrifices ; puis le carrosse de leurs majestés carnavalesques suivis d'une suite nombreuse.

Dans la soirée où eu lieu les processions égales et brillantes de l'Épée et de la Cour, avec leurs magnifiques cortèges et de nombreux chars allégoriques. Enfin, on cite parmi les milliers de visiteurs qui se trouvaient à la Nouvelle-Orléans, le maire de New-York, M. Grant, parti en congé, comme on sait, au moment même où la ville était jetée dans les plus graves embarras, par suite de la rupture par la neige des fils électriques qu'il avait négligé de faire placer sous-sol, comme le veut la loi.

L'EXPEDITION DU BETAIL

DEVANT LE COMITE DU COMMERCE DE BETAIL A LONDRES

Les accusations de M. Pimmsont sont réfutées

Londres, 13 février.—La question de l'expédition du bétail du Canada en Angleterre est encore sous discussion. Le dernier mouvement a été fait par l'association des propriétaires de steamers de Liverpool qui a soumis au comité du commerce de bétail qui est à faire une enquête sur les abus allégués à ce sujet, des preuves assermentées, accompagnées de photographies, réfutant les accusations de M. Samuel Pimmsont, au sujet du mauvais traitement du bétail, sur le voyage. M. Colmer, secrétaire de Sir Charles Tupper, a aussi donné un témoignage important.

Il a dit au comité que le gouvernement canadien avait notifié le Haut-Commissaire Canadien qu'il désirait mettre en vigueur les règlements regardant l'expédition.

Il a aussi dit que tout serait fait pour prévenir le mauvais traitement, et que s'il était prouvé que des abus existaient il serait remédié aussitôt que possible.

DESASTRE FINANCIER AU MASSACHUSETTS

Boston, 13 février.—La Première banque nationale et la caisse d'épargne connue sous le nom de Middlesex Savings Bank, d'Ayer (Massachusetts), ont suspendu leurs paiements par suite de la disparition mystérieuse et suspecte du caissier de ces deux institutions, nommé Spaulding.

La fermeture de la banque et de la caisse d'épargne ont causé la plus grande émotion non seulement à Ayer même, mais aussi dans tous les environs. On annonce cependant aux derniers avis que les nombreuses personnes ayant de l'argent en dépôt dans les deux institutions ne perdront probablement rien. Une enquête est ouverte, mais on ne connaît pas encore la situation exacte. Ce qu'il y a de certain, c'est que Spaulding, ayant appris lundi dernier que l'on devait commencer à vérifier ses comptes le lendemain, s'est enfui immédiatement sans même aller dire adieu à sa femme et à ses enfants.

On a découvert depuis que Spaulding avait commis divers détournements et qu'il avait perdu l'argent détourné dans des spéculations à la Bourse de New-York. L'enquête se poursuit.

LE PROJET DE M. DE FREYNET

Paris, 13 février.—M. de Freynet, ministre de la guerre, a décidé d'organiser, pour le mois de septembre prochain, une série de grandes manœuvres. Il a l'intention de les faire exécuter sur une si grande échelle que l'on n'en aurait pas encore vu de pareilles, même en Russie l'année dernière ; elles dureraient quinze jours.

Le sixième et le septième corps d'armée auraient à lutter l'un contre l'autre. Les mouvements de ces deux corps d'armée, comptant de cinquante à soixante mille hommes, seraient dirigés par le général Sausser, gouverneur militaire de Paris. Enfin, les deux autres corps se réuniraient et exécuteraient une série d'opérations combinées contre un ennemi commun. Ces grandes manœuvres auraient lieu dans les environs de Paris.

DISPARITION MYSTERIEUSE D'UN BIJOUTIER

CRAINTE QU'EN CRIME AIT ETE COMMIS

L'affaire confie aux detectives

Montréal, 13 février.—Un bijoutier et horloger bien connu de la rue Craig, près de la rue St-Jas, est introuvable depuis lundi matin. Sa disparition cause beaucoup d'inquiétude à ses amis.

On nous apprend que depuis quelque temps il aurait beaucoup et l'on espère encore qu'il n'est qu'en cachette pour se remettre des suites d'une cure prolongée.

D'un autre côté, c'était un homme qui était en bonnes affaires, et portait, d'habitude, des sommes d'argent considérables ainsi que des bijoux d'une grande valeur. On semble croire qu'il ait pu avoir été la victime d'un attentat.

Le détective Robinson s'occupe actuellement de l'affaire. La police, hier matin, a fait briser la serrure du magasin et de toutes les pièces de valeur exposées dans la vitrine ont été mises en dedans. Le magasin sera en attendant, surveillé par un constable spécial.

Lorsque la police a pris possession des prémisses, une foule considérable encombrant les abords du magasin. On craint que le propriétaire ait été assassiné, car jusqu'à présent les recherches n'ont abouti à rien. C'était un célibataire d'environ 55 ans et établi dans le quartier depuis environ quinze ans. Il vivait largement et possédait la confiance d'une nombreuse clientèle.

PAUVRES EMIGRANTS

LEURS MISERES AU BRÉSIL

Récit d'un journaliste

Londres, 13 février.—M. Degasinski, correspondant du Courrier de Varsovie, arrivé du Brésil, où il a voyagé dans les provinces de San Paulo, Parana et Santa Catharina.

Il déclare que le gouvernement brésilien fait tous ses efforts pour empêcher de se révéler la question concernant l'émigration. Il dit aussi que le gouvernement brésilien a décidé, il y a quelque temps, d'importer dix millions d'émigrants et que la compagnie de steamers North German Lloyd en a déjà débarqué 140,000 à raison de 300 marcs pour chacun d'eux.

Il n'a pas été permis aux émigrants de fonder des colonies. Ils ont été éparpillés dans les forêts de l'intérieur ou abandonnés à leur sort avec la perspective de mourir de faim, d'être dévorés par les bêtes féroces ou de succomber à la fièvre ou à la morsure des serpents.

Incapables de communiquer avec leurs amis, quelques-uns qui ont été recueillis

retournés à Rio-Janeiro, mendiant leur pain sur plancheurs qui les traitaient comme des esclaves et exigeaient d'eux des services exorbitants en paiement de leurs repas qu'ils leur donnaient.

A Rio-Grande, le correspondant a trouvé 700 émigrants presque morts, entassés dans un chapelle de bois, tandis que des milliers étaient campés dans les ruelles des villes par lesquelles il a passé, ou dans les forêts vierges. Dégasinski a juré devant les juges de Brème, chargés de faire une enquête sur ce scandale, que ces rapports étaient vrais en tous points.

Dependant le bureau d'émigration continue à faire embarquer des émigrants en masse, même la nuit.

ECHOS DE LA CATASTROPHE

On nous rapporte que le choc causé par l'explosion d'hier a été si violent que dans plusieurs maisons de St-Roch, les portes se sont ouvertes d'elles-mêmes et que plusieurs objets se sont détachés de la muraille.

Aujourd'hui un pavillon flottait à mi-mat sur les usines Carrier, Lainé & Cie et sur les bateaux de la Traverso, en signe de deuil, l'occasion de la mort tragique des trois employés de cet établissement, MM. Lamontagne, Michaud, et Francœur, et de M. Tweedle, surintendant-mécanicien de la compagnie de la Traverso.

Les cadavres de ces victimes ont été transportés, ce matin, à Lévis.

Le jeune Alfred Pierson est mort ce matin, ce qui porte à vingt le nombre des morts.

M. Emmanuel Fiteau qui a été blessé hier, quoiqu'il souffrait aujourd'hui d'un peu de mieux. Les médecins entretiennent beaucoup d'espérance sur son sort.

Deux jeunes filles que l'on croyait ensevelies sous les ruines de la filature ont été retrouvées. Une n'était pas allée sur le théâtre de la catastrophe hier, et l'autre n'a été que légèrement blessée.

FAITS DIVERS

Tribunaux correctionnels

Pas de prisonniers à la Cour du Recorder ce matin.

A la Cour de Police, un épicié a été poursuivi pour avoir enfreint la loi concernant la vente des alcools. La preuve a été remise à plus tard.

Mort subite

Ce matin, un aliéné qui a été placé à l'asile de Beauport, il y a à peu près quatre ans est tombé mort sur la rue du Pont.

Le défunt était inoffensif et sortait souvent. Il se nommait George Grenier, était âgé de peu près 60 ans et demeurait autrefois à Beauport.

Le cadavre a été transporté à la Morgue où une enquête sera faite.

En ancien

C'est avec regret que nous apprenions hier le décès d'un citoyen bien connu à Québec, surtout du vieux Québec : nous avons nommé M. Érançois Vézina. En lui on trouvait le prototype du gentilhomme canadien-français. Son urbanité, son dévouement à ses amis, l'intérêt qu'il portait à tout ce qui concernait la ville dont il était un citoyen estimé, font que dans une large mesure son décès est des plus regrettables.

Nous désirons ajouter que l'exemple qu'il a souvent donné, au point de vue musical a été fidèlement suivi par ses fils, surtout par M. Joseph Vézina qui a tant fait pour l'avancement de l'art musical à Québec.

Le défunt a été un des principaux organisateurs d'un corps militaire qui fait maintenant honneur à Québec : les Voltigeurs Canadiens.

En conséquence il est fort étonnant que de rendre les honneurs militaires à celui qui les méritait à plus d'un titre.

Nous aimons à ajouter que malgré son grand âge M. Vézina aimait la compagnie des jeunes, car pour lui vieillir était impossible.

Chemins abominables

Depuis quelques temps les chemins à St-Sauveur sont dans un état pitoyable. Les rues en arrière de la rue St-Valier, où les voitures sont obligées de passer, vu les travaux en l'ouvrage, sont remplies de cahots. On ne peut passer beaucoup de ce malheureux état de chose. Avis à qui de droit.

Arrestation

Un américain du nom de Herbert Taylor, agent d'express à Conora Kansas a été arrêté mercredi soir à St-Jean, N. B. Il est concessionnaire pour un montant de \$2,300. On l'a conduit hier sous escorte à Montréal.

Council de ville

Séance spéciale du conseil de ville ce soir à 7.30 hrs. Ordre du jour. 897e rapport du comité des chemins. (Plans pour le nouvel Hôtel de Ville).

Novellistes Sociétés

Cyrille Asselin et P. Philéas Assolin, de Québec, faisant affaires sous le nom de McCall, Shehyn & Cie, ont été arrêtés par la police de Québec, Charles Darveau et Zotique Constant, de Québec, faisant affaires sous le nom de McCall, Shehyn & Cie. Joseph Léger Brousseau, de Québec, faisant affaires sous le nom de Léger Brousseau, Victor Leclair et Napoléon Leclair, de St-Jean-de-Neuville, faisant affaires sous le nom de Léger Brousseau, fils & Cie, Zéphirin Perrault et Marie Fresne, épouse séparée de biens de Zéphirin Perrault, faisant affaires sur le nom de Zéphirin Perrault.

Dissolution de Sociétés

John McCall, de Londres, et Joseph Shehyn, de Québec, faisant affaires sous le nom de McCall, Shehyn & Cie, ont dissous leur société. Dame Suzanne Gosselin Gauthier, de Québec, veuve de Joseph Léger Brousseau, faisant affaires sous le nom de Léger Brousseau, a dissous la société.

Les exercices de la nouvelle à St-François-Xavier commenceront demain à la Basilique. Les offices auront lieu le matin à 9 heures et le soir à 7 heures.

Pendant la neuvaime il n'y aura pas d'office à l'église de la Basse-Ville, mais ensuite pendant tout le carême il y aura prière et sermon tous les mardis et jeudis à 7 heures du soir.

Neuvaine

Les exercices de la neuvaime à St-François-Xavier commenceront demain à la Basilique. Les offices auront lieu le matin à 9 heures et le soir à 7 heures.

Pendant la neuvaime il n'y aura pas d'office à l'église de la Basse-Ville, mais ensuite pendant tout le carême il y aura prière et sermon tous les mardis et jeudis à 7 heures du soir.

Dissolution de Sociétés

Cyrille Asselin et P. Philéas Assolin, de Québec, faisant affaires sous le nom de McCall, Shehyn & Cie, ont dissous leur société. Dame Suzanne Gosselin Gauthier, de Québec, veuve de Joseph Léger Brousseau, faisant affaires sous le nom de Léger Brousseau, a dissous la société.

Les exercices de la neuvaime à St-François-Xavier commenceront demain à la Basilique. Les offices auront lieu le matin à 9 heures et le soir à 7 heures.

Pendant la neuvaime il n'y aura pas d'office à l'église de la Basse-Ville, mais ensuite pendant tout le carême il y aura prière et sermon tous les mardis et jeudis à 7 heures du soir.

Neuvaine

Les exercices de la neuvaime à St-François-Xavier commenceront demain à la Basilique. Les offices auront lieu le matin à 9 heures et le soir à 7 heures.

Pendant la neuvaime il n'y aura pas d'office à l'église de la Basse-Ville, mais ensuite pendant tout le carême il y aura prière et sermon tous les mardis et jeudis à 7 heures du soir.

Au Cercle de la Saie

Hier soir, M. Joseph Picard, dans une conférence d'un bon style, retracé l'histoire du commerce, en a montré la marche progressive, aidée des découvertes géographiques, et en est venu à l'exposé des deux grands systèmes qui partagent les possessions du jour : le libre échange et la protection.

Qu'il nous soit permis de féliciter l'Académie Commerciale d'avoir produit un élève tel que M. Picard, qui est en trop grand chemin pour s'arrêter à ce premier succès comme conférencier.

MM. Lippman et Laforte ont adressé des remerciements à M. Picard, dont les débuts sont si remarquables.

NOUVELLES LOCALES

Catastrophe de St-Roch

Hier, une heure à peine après le trépas accident, on voyait à la vitrine de Monsieur Z. Beaudry, photographe, 197, Rue St-Jean, 8 photographies différentes, sans contraindre, les milleurs que nous ayons pu voir de la catastrophe de St-Roch. En vente, Rue St-Jean 197 chez, Z. Beaudry.

P. S.—M. Beaudry est en possession des négatifs de tous les morts sans exception et il se sert en vente demain.

Avis important

Tripes des affaires.

J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques et au public en général, que je vais ouvrir de nouveau mon magasin vers la fin de la semaine prochaine, au même poste, coin des rues Saint-Joseph et de l'Église, avec un stock de marchandises des plus nouvelles et une variété de patrons de tweed, etc., choisie avec une attention toute particulière.

Beaucoup de mes pratiques se sont plaints personnellement d'avoir été mal servis antérieurement, mais je puis leur dire de venir sans crainte à l'avenir, car je serai seul en affaires et vous pouvez compter sur mon dévouement pour vous faire oublier les inconvénients du passé.

Votre, etc., J. N. GOBBOUR, Marchand-tailleur, St-Roch, Québec.

L'Académie de Musique

C'est lundi prochain, le 16 février que la célèbre troupe Lytell commencera à donner des représentations à l'Académie de Musique. Elle jouera toute la semaine.

Les journaux étrangers font de grands éloges de cette troupe. Il y a quelques jours, elle a donné des représentations à Halifax et voici ce qu'en dit un journal de cette ville :

"Un auditoire enthousiaste à l'Académie de Musique ce soir. Pas un siège de vide. La scène était magnifique, les acteurs de première force. On ne peut faire trop d'éloges de M. Edwards, qui a rempli son rôle à la perfection. M. Lytell dans le rôle de Tom Bassett s'est surpassé. M. Carl Smith dans celui de Jean de Lussac et M. Beebe comme Robert Stillwood, ont eu toutes les sympathies de l'auditoire. MM. Murray Sutherland et M. Kline et Misses Alberta et Celeste sont des acteurs d'un grand mérite et très aimés du public."

Bref c'est une des meilleures troupes qui nient jamais visité Québec.

Tous les acteurs sont de première force, les costumes riches et magnifiques, les scènes splendides.

C'est une bonne fortune pour le public québécois qui n'a pas souvent occasion d'entendre du beau et bon théâtre.

Nul doute qu'il y aura foule, tous les soirs, à l'Académie de Musique, la semaine prochaine.

Sirof de Tolu Senega

et comme d'Épiméto du docteur Morin, est une combinaison ayant pour but de guérir les maladies de la gorge, des poumons et de la poitrine. Il guérit la toux en adoucissant et nettoyant les poumons et apaisant l'irritation, enlevant ainsi la cause au lieu de sécher la toux et de laisser subsister la maladie. En vente partout.

E et J 2fs.

Conseil aux familles

Si vous employez la poudre à pâte "Cooks delight," vous réussirez toujours à faire de bonnes pâtisseries, biscuits, puddings, etc. La circulation de cette poudre à pâte dépasse un million de livres par année et augmente toujours parce que tous ceux qui l'essaient n'en veulent plus d'autre.

En vente chez tous les épiciers. 29 déc.—1 an e. j.

DECES

MAILLOUX.—Au village Stadacona, le 11 du courant, à l'âge de 30 ans, est décédé Dame Marie-Louise-Angèle Mailloux, épouse de Jacques Auger jr, typographe.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9½ heures.

Le convoi funéraire quittera le domicile mortuaire à 9 heures précises pour l'Église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VÉZINA.—Décédé ce matin, à St-Roch à l'âge de 78 ans et 9 mois, Sieur François-Xavier Vézina autrefois maître-pointrier.

Les funérailles auront lieu lundi matin 16 courant à 9½ heures.

Départ de la maison mortuaire, No 370 rue du Roi à 9 heures précises pour l'Église St-Roch et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister